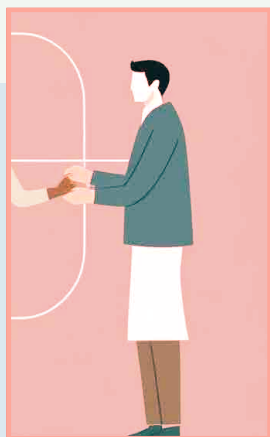
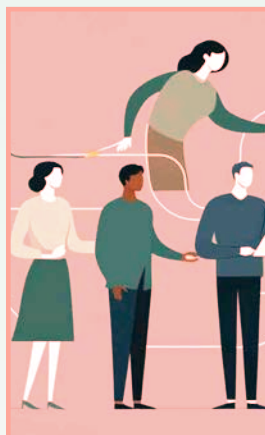
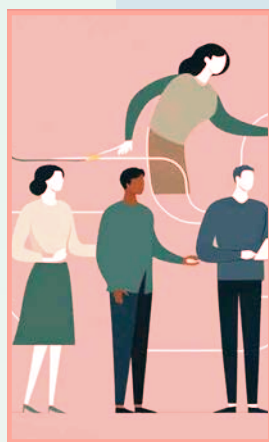




# ANPAEJ

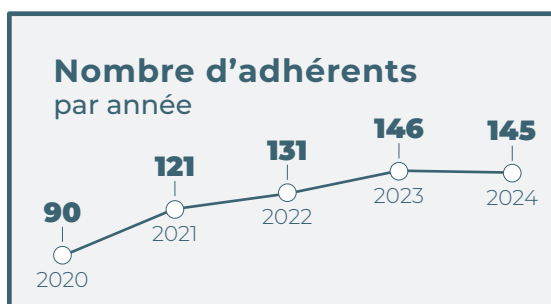
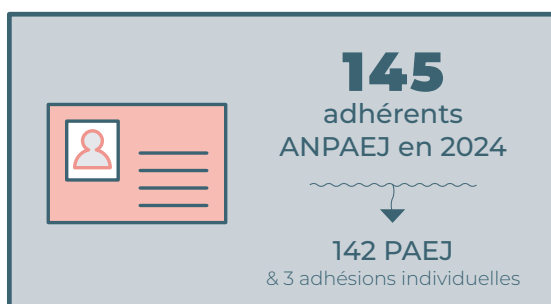
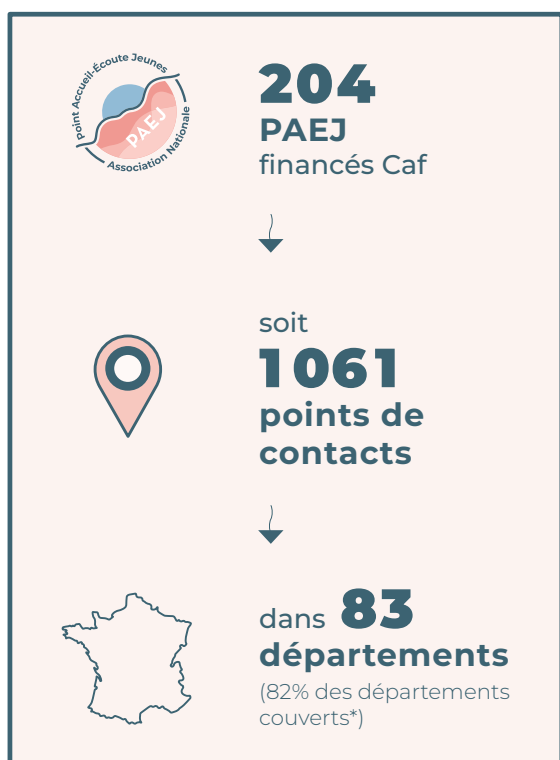
2024

## RAPPORT ANNUEL



# CHIFFRES CLÉS

au 31/12/2024



\* source : dernières données Cnaf disponibles, pour l'exercice 2022

## SOMMAIRE

- |   |                        |    |                                     |
|---|------------------------|----|-------------------------------------|
| 3 | Carte d'implantation   | 8  | Rapport d'activité                  |
| 4 | Le mot du président    | 16 | Rapport moral et d'orientations     |
| 5 | Gouvernance            | 17 | Rapport financier                   |
| 6 | Coordination nationale | 19 | Sigles                              |
| 7 | Arbre à paroles        | 20 | À propos de l'ANPAEJ / Les salariés |

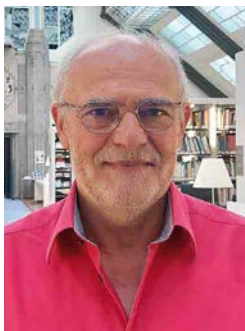
au 31/12/2024

**cartosantejeunes.org**

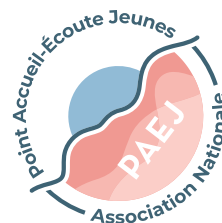


Océan Indien  
(Réunion, Mayotte)

# LE MOT DU PRÉSIDENT



Marc Leray,  
président  
de l'ANPAEJ



Pour introduire la lecture de ce rapport d'activité, je m'en tiendrai à retenir les faits caractéristiques de cette année 2024 :

- une « **année transitoire supplémentaire** » : avec la diffusion par la Cnaf en avril du nouveau Référentiel et de la Prestation de Service PAEJ, il a bien fallu aux Caf et aux PAEJ le reste de l'année pour **s'approprier** la teneur de ces documents, **s'acculturer** réciproquement : découvrir ou préciser, pour les Caf, les spécificités de ce nouveau dispositif, et pour les PAEJ de nouvelles modalités de gestion et de financement. Mais le plus délicat aura été de prendre la mesure de la diversité des montages administratifs et financiers liés aux particularités de chaque réalité locale.
- un « **contexte politique chamboulé** » : la dissolution de l'Assemblée nationale avant l'été, sa reconstitution issue des élections, et les difficultés qui en résultent pour la nomination successive de deux Gouvernements Barnier et Bayrou, ont non seulement coupé court à nos démarches ministérielles, et suspendu nos travaux avec les administrations centrales. Heureusement, nos échanges avec la Cnaf ont pu se maintenir afin d'accompagner le processus d'agrément et de labellisation des PAEJ.
- de nouvelles avancées dans la structuration de notre association : l'appui d'un 3<sup>e</sup> poste, initié fin 2023, a permis de poursuivre et d'intensifier notre structuration associative. Notamment au niveau du service rendu à nos adhérents qui se concrétise par le soutien que l'ANPAEJ apporte aux dynamiques régionales en appui des délégués régionaux ou départementaux, de l'amélioration continue de PAEJstat, et du développement d'un outil collaboratif, PAEJconnect, expérimenté en fin d'année pour être déployé en 2025 à l'ensemble de nos adhérents.

Ces actions à destination des PAEJ se complètent par des actions auprès de :

- notre « **tutelle** » Cnaf et des différents ministères compétents sur les missions des PAEJ : DGCS, DIPLP, Éducation nationale, CIPDR... Il faut noter également nos auditions dans le cadre de l'audit que la Cour des comptes a réalisé sur les Maisons Des Adolescents, qui ont donné lieu à plusieurs contributions écrites sur la position de l'ANPAEJ concernant la **complémentarité** entre les deux dispositifs.
- nos partenaires, notamment le Collectif National pour la Santé des Jeunes (CNSJ), qui regroupe désormais huit associations et fédérations nationales. Nous avons travaillé à un plaidoyer en faveur « du bien-être et de la santé des jeunes » à destination du Gouvernement, des élus et des ministères en charge des différentes politiques publiques (*publication à venir en 2025*). Mais également la poursuite de nos échanges avec l'**Association nationale des MDA**, dans le contexte à la fois de l'audit de la Cour des comptes et de l'actualisation de leur cahier des charges par la DGOS dans la perspective de son articulation avec le Référentiel PAEJ de la Cnaf.

Pour conclure, il faut bien prendre la mesure que cette activité soutenue et très diversifiée est réalisée d'une part, grâce à l'implication au niveau national des membres du conseil d'administration, et des délégués régionaux et départementaux qui représentent l'ANPAEJ au niveau local, et d'autre part, grâce au dynamisme et aux compétences de nos trois salariés : Mickaël, Christine et Clément qui soutiennent à l'échelon des territoires l'ensemble des initiatives de l'association et de ses adhérents.

Que chacun soit remercié pour sa contribution à la cause que nous soutenons en faveur de la jeunesse.

# GOUVERNANCE

**L'Assemblée générale ordinaire (AGO)** 2024 s'est tenue le 17 juin à Paris, en présence de 62 personnes (présentiel et distanciel). Un temps de questions-réponses a eu lieu avec Édith Voisin, responsable du pôle Enfance, jeunesse, parentalité à la Cnaf. Puis les adhérents ont **validé les rapports statutaires**, ainsi que **l'évolution des montants des cotisations** à partir de l'exercice 2025. Une proposition en ce sens avait été faite par le conseil d'administration dans un contexte de structuration de l'ANPAEJ pour :

- ▶ porter la voix des professionnels PAEJ et améliorer la lisibilité du dispositif auprès des différentes tutelles, à la suite des travaux réalisés dans le cadre de l'arrivée du référentiel;
- ▶ appuyer les régions pour mettre en place des temps de rencontre et faire réseau;
- ▶ développer pour les adhérents le nouvel espace collaboratif PAEJconnect;
- ▶ prévoir les prochaines évolutions de PAEJstat, notamment pour correspondre aux nouveaux indicateurs de la Cnaf (plateforme AFAS);
- ▶ répartir plus équitablement la participation des adhérents en fonction de leur compte de résultat, notamment les structures les mieux dotées en créant des paliers supplémentaires.

Enfin, l'élection du tiers sortant du conseil d'administration a eu lieu. Voici la liste des **administrateurs à l'issue de l'AGO du 17/06/2024** :

|                           |                    |                      |
|---------------------------|--------------------|----------------------|
| <b>Erell DUGUÉ</b>        | Bretagne           | (SeSAM Bretagne)     |
| <b>Sophie FIRUTH</b>      | PACA               | (ESJ Pays Aubagnais) |
| <b>Étienne FOURESTIER</b> | Île-de-France      | (ANRS)               |
| <b>Tiphaine HÉNAUX</b>    | Grand Est          | (UDAF 08)            |
| <b>Mélinda HUBER</b>      | Grand Est          | (Alt 67)             |
| <b>Murielle JOUANNO</b>   | Île-de-France      | (CCAS Versailles)    |
| <b>Marc LERAY</b>         | Occitanie          |                      |
| <b>Frédéric MICHEL</b>    | Occitanie          | (ARPADE)             |
| <b>Jean-Pierre MUNICH</b> | Occitanie          | (MLOA)               |
| <b>Émeline NOIRÉ</b>      | Grand Est          | (Centre Les Wads)    |
| <b>Jacques QUEINNEC</b>   | Nouvelle Aquitaine | (Les Cygnes de Vie)  |
| <b>Kévin THIOLON</b>      | Occitanie          | (Groupe SOS 34)      |

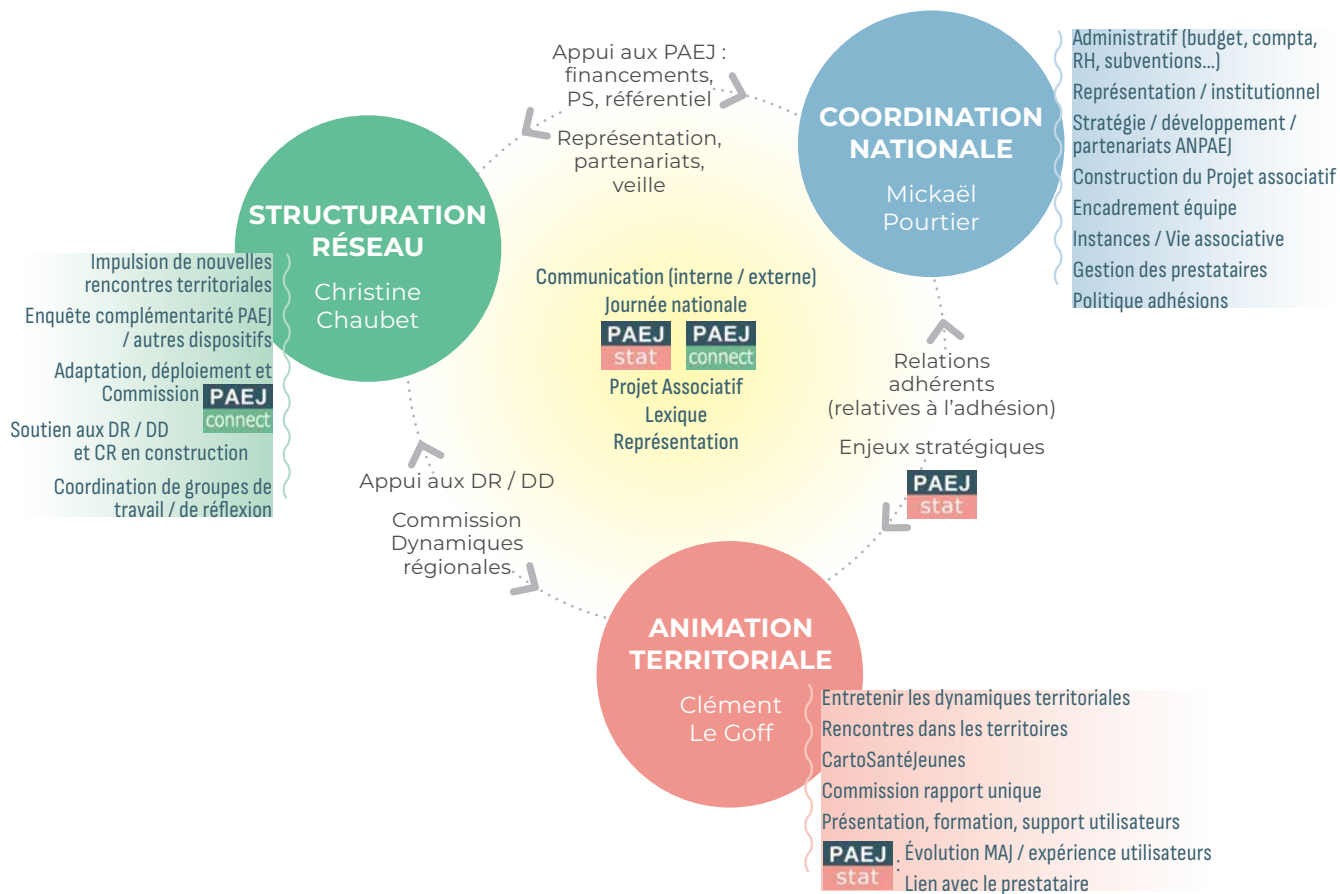
Le conseil d'administration s'est réuni à huit reprises en 2024, dont une à l'occasion du séminaire annuel en présence des délégués régionaux et départementaux.

**Les membres du Bureau** ont été élus en CA du 24 juin :

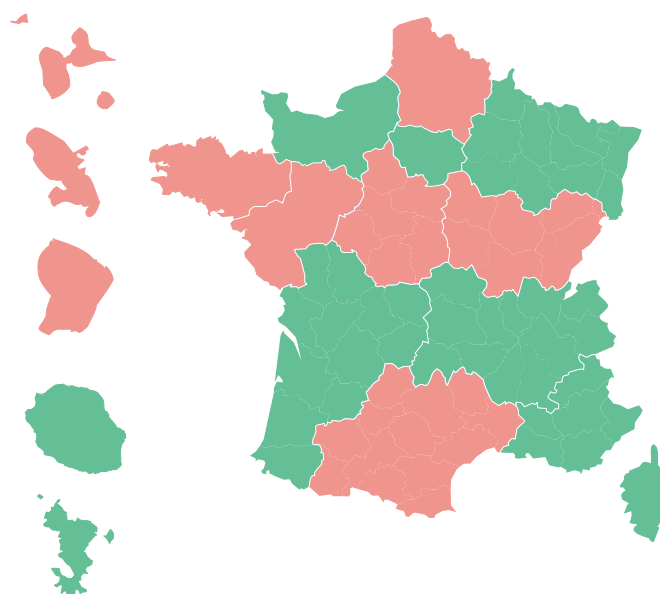
|                         |                     |
|-------------------------|---------------------|
| <b>Marc LERAY</b>       | Président           |
| <b>Mélinda HUBER</b>    | Vice-présidente     |
| <b>Émeline NOIRÉ</b>    | Secrétaire          |
| <b>Murielle JOUANNO</b> | Secrétaire adjointe |
| <b>Jacques QUEINNEC</b> | Trésorier           |
| <b>Erell DUGUÉ</b>      | Trésorière adjointe |

# COORDINATION NATIONALE

## LA COHÉSION D'UNE STRUCTURATION À TROIS SALARIÉS



## UN RÉFÉRENT RÉGIONAL POUR FACILITER LES LIENS



Salarié ANPAEJ référent pour votre région :

● Christine Chaubet

● Clément Le Goff

# ARBRE À PAROLES

L'ANPAEJ a souhaité confirmer, en 2024, sa volonté de permettre aux personnes accueillies au sein des Points Accueil-Écoute Jeunes de s'exprimer : l'Arbre à paroles a été renouvelé.



Les jeunes  
ont été invités  
à flasher  
un QR code  
affiché  
dans les PAEJ  
pour y répondre

“ - la crise climatique  
- la crise économique  
- la mauvaise gestion des politiques au pouvoir (deux poids deux mesures, violences, déni démocratique, mauvaise écoute,...)  
- l'insécurité pour les minorités (lgbtqi+, étrangers, noirs,...)  
- la montée de l'extrême droite  
- comment bien vivre et manger dans un monde en crise  
- quand la guerre frappera la France alors qu'elle est déjà à nos portes. ”

“ Avec le harcèlement l'année dernière, je stresse beaucoup de retourner au collège. ”

**QUELLES SONT VOS PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES ET/OU À VENIR ?**

DÉCOUVREZ LA SYNTHÈSE COMPLÈTE DES RÉSULTATS EN CLIQUANT [ICI](#)

“ J'ai peur de ne pas réussir dans la vie, de faire tout de travers et de la gâcher. De ne pas avoir de travail et de l'argent. ”

“ C'est dur avec les adultes qui s'occupent de moi, il y a plein de choses qu'ils font que je trouve injuste et qui me mettent en colère. ”

## 65 RÉPONSES REGROUPÉES EN 10 CATÉGORIES

**Des préoccupations multiples pour une majorité de jeunes**

Si **46%** des jeunes expriment **une seule préoccupation**, **54%** en citent **plusieurs**. Parmi eux, **32%** évoquent entre **3 et 7 préoccupations différentes**, révélant une **diversité** et une **accumulation** des inquiétudes.



“ Économiquement - ça va pas  
Politiquement - ça va pas  
Écologiquement - ça va pas  
Socialement - ça va pas  
Bref, c'est la merde. ”

Les citations issues du sondage sont reprises telles quelles, sans modification ni correction, afin de respecter fidèlement les propos des répondants.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Adopté par l'AG du 03/06/2025

## 2024 : année de publication du référentiel des PAEJ

Il était attendu depuis le passage de tutelle des PAEJ de l'État à la Branche Famille de la Cnaf, le référentiel national d'agrément des PAEJ a été publié en avril, clôturant ainsi la situation transitoire que nous avons connue depuis 2021. Ce document cadre est important car il affirme le caractère d'utilité sociale des Points Accueil-Écoute Jeunes, leur pertinence dans les territoires, et pour les publics. Il rappelle, si besoin était, la légitimité d'un dispositif créé il y a près de trente ans et qui maille à la fois les zones urbaines, les QPV, le milieu rural, les zones fragiles économiquement, socialement.

La prestation de service (PS) PAEJ a pour objectif de sécuriser le financement des PAEJ par les Caf, l'harmoniser et le rendre plus lisible au niveau national. Elle permettra également de doubler l'enveloppe nationale allouée aux PAEJ d'ici à 2027, passant de 8,9 M€ en 2022 à 18,4 M€ en 2027.

Et enfin, grâce à des conventions pluriannuelles, elle garantira une meilleure stabilité aux structures.

Mais la condition pour qu'un tel modèle fonctionne, est que les autres cofinancements suivent. L'année 2024 nous a montré, avec ses incertitudes budgétaires, que les « gels », les désengagements partiels ou totaux d'un ou de plusieurs cofinanceurs peuvent menacer la pérennité et/ou diminuer le maillage du dispositif.

C'est dans ce contexte que l'ANPAEJ a poursuivi, plus que jamais, son travail de représentation des PAEJ auprès de la Cnaf, des Ministères, mais aussi des acteurs aux niveaux régional, départemental, local : régions, ARS, Commissaires Pauvreté, Caf, départements, EPCI.

### → PAGE SUIVANTE, UN RÉSUMÉ DES RENCONTRES ET DES DOCUMENTS PRODUITS NATIONALEMENT

Face aux informations préoccupantes quant à l'équilibre financier des PAEJ, au contexte de baisse de dotation aux collectivités, d'incertitude budgétaire au niveau national ou encore à la généralisation de la Prime Ségur, les structures portant du PAEJ ont manifesté leurs inquiétudes et pointé du doigt le risque de démaillage du dispositif. Dès janvier, l'ANPAEJ a alerté la Cnaf sur l'insuffisance du taux de cofinancement et du prix plafond à l'ETP. Puis, à plusieurs reprises les acteurs nationaux, notamment à partir de septembre, sur le risque de désengagement de cofinanceurs historiques :

► **5 COURRIERS** ont été adressés aux ministères, directions générales, Cnaf, et relayées via des députés et sénateurs en région (retard dans le versement des acomptes Caf 2024 aux structures, financement de la Prime Ségur, demande de l'appui de toutes les

Caf pour la mise en œuvre des cofinancements PAEJ, rappel de la complémentarité (et différences) entre les PAEJ et les MDA, et informations préoccupantes quant au maintien du maillage actuel).

Un conseil d'administration supplémentaire a eu lieu mi-novembre, pour faire notamment le point sur les situations en régions. Puis début décembre, nous nous sommes réunis par visio avec les délégations régionales et départementales.

La **Caisse nationale de l'Assurance Maladie** (CNAM) et l'ANPAEJ constatent un nombre significatif des cas de non-recours aux droits en santé et/ou aux soins par les jeunes, en particulier les plus fragiles d'entre eux.

Les PAEJ ont besoin d'informations à jour et complètes sur les offres de l'Assurance Maladie, d'outils de communication, mais aussi et surtout de référents et de circuits dans les CPAM pour informer et orienter les jeunes, et signaler les situations de ruptures de soins et/ou de droits. C'est ainsi qu'une **expérimentation a été menée** pour faciliter un accompagnement en santé adapté aux jeunes. Une dizaine de PAEJ s'est impliquée et une **note de méthode** a été publiée en juillet, de sorte à partager les résultats et généraliser en national. Celle-ci se structure en quatre étapes et contient les liens vers les **nombreuses ressources** mises à disposition par la Mission Jeunes de la CNAM.

Outre les temps d'échange et des documents fournis aux ministères et institutions ci-dessus, l'ANPAEJ a été active pour ses adhérents en 2024 :

► **5 LETTRES AUX ADHÉRENTS**, partage des actualités et avancées autour du référentiel national, des modalités de financement, mais aussi de la vie associative et des différentes échéances ;

► **3 NOTES TECHNIQUES** sur : « la circulaire d'application », le « processus d'agrément et de labellisation », et les « difficultés actuelles ou à venir du financement des PAEJ » ;

### ► **2 SONDAGES :**

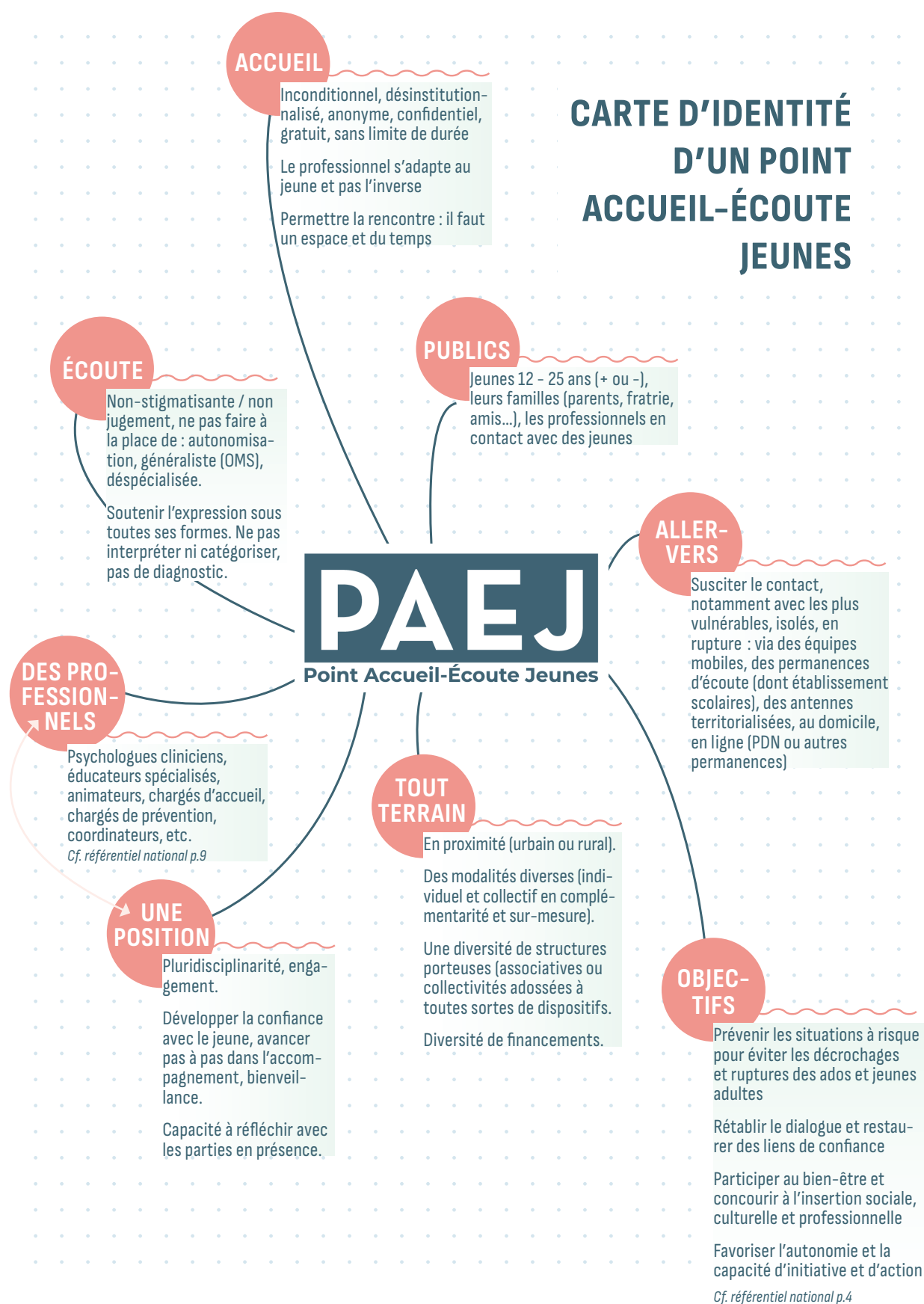
► en février, pour mieux identifier les différents financements dont disposent les PAEJ. Ces premiers retours ont conduit à un nouveau sondage plus précis ;

► en décembre, pour dresser un état des lieux précis à l'instant T de la situation financière des PAEJ, dans le contexte de mise en place de la prestation de service, mais aussi pour pouvoir se projeter budgétairement en 2025. ► **50 % de taux de réponse** : 23% des PAEJ n'avaient alors pas perçu l'acompte Caf pour l'exercice 2024 et, concernant le Ségur : 28% des répondants n'étaient pas éligibles, tandis que seulement 16 % disaient pouvoir financer le versement de la prime pour l'exercice 2025.

Résumé des rencontres et des documents produits nationalement

| PARTENAIRE                                                                                                | NOMBRE DE RENCONTRES                                                                                                                                                      | PRODUCTIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>CNAF</b><br>Caisse nationale des Allocations Familiales                                                | <b>14 séances de travail</b> en visio<br><b>1 intervention</b> en Journée régionale<br><b>1 intervention</b> en Journée nationale<br><b>Temps d'échange</b> téléphoniques | <b>Référentiel</b> national d'agrément des PAEJ<br><b>Circulaire</b> d'application Cnaf<br><b>3 contributions</b> pour le référentiel et la circulaire<br><b>1 note</b> technique<br><b>3 courriers</b> informations préoccupantes (acomptes, financements, prime Ségur)                                |
| <b>DGCS</b><br>Direction générale de la cohésion sociale                                                  | <b>2 rencontres</b> de travail<br><b>1 séance de travail</b> en visio<br><b>1 intervention</b> en Journée nationale<br><b>Temps d'échange</b> téléphoniques               | <b>1 note</b> technique<br><b>1 courrier</b> informations préoccupantes                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>DIPLP</b><br>Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté            | <b>3 séances de travail</b> en visio<br><b>1 rencontre</b> de travail<br><b>1 intervention</b> en Journée nationale                                                       | <b>Présentation</b> des PAEJ dans le kit du programme pour les jeunes en rupture (publication en 2025)<br><b>1 interpellation politique</b> aux commissaires pauvreté : financement des PAEJ dans le cadre des Pactes Locaux<br><b>1 note</b> technique<br><b>1 courrier</b> informations préoccupantes |
| <b>PREMIER MINISTRE</b>                                                                                   |                                                                                                                                                                           | <b>Courrier</b> (17/10) <i>Les PAEJ acteurs clés en matière de santé mentale des jeunes</i>                                                                                                                                                                                                             |
| <b>MINISTÈRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DES FAMILLES</b><br>Cabinet de Sarah El Haïry | <b>1 séance de travail</b> en visio<br><b>1 rencontre</b> de travail                                                                                                      | <b>2 notes</b> (caractéristiques et spécificités des pratiques au sein des PAEJ)                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>CNAM</b><br>Caisse nationale d'Assurance Maladie                                                       | <b>1 réunion nationale</b> des acteurs de la santé des jeunes<br><b>2 webinaires</b>                                                                                      | <b>1 note de méthode</b> nationale suite à expérimentation                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>COUR DES COMPTES</b>                                                                                   | <b>2 auditions</b> de l'ANPAEJ dans le cadre de l'audit des Maisons Des Adolescents                                                                                       | <b>2 notes</b> en faveur de la complémentarité PAEJ - MDA<br><b>2 réponses</b> contre la préconisation de fusion des 2 dispositifs, dont intégration en droit de réponse dans le rapport final de la Cour des Comptes (mars 2025)                                                                       |

## CARTE D'IDENTITÉ D'UN POINT ACCUEIL-ÉCOUTE JEUNES



## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Rendez-vous annuel, notre **Journée nationale** s'est tenue une nouvelle fois au Ministère des Solidarités, le 9 octobre 2024. **220 personnes** étaient présentes : professionnels et gouvernances de PAEJ ou de structures partenaires, mais également 27 Caisses d'allocation familiales.

**La Cnaf, la DGCS et la DIPLP, toutes trois représentées dans la table ronde du matin, ont réaffirmé leur soutien au réseau des PAEJ**, et la pertinence de cette offre de cohésion sociale à l'attention des jeunes, de leur entourage et des professionnels qui les côtoient. Puis les participants se sont retrouvés en petits groupes, pour des ateliers sous différents formats : atelier collaboratif, d'innovation participative, ou encore de partage d'expérience.

Huit thématiques ont été abordées dans 18 groupes. Enfin, des délégués régionaux et administrateurs de l'ANPAEJ ont rendu compte de la journée de travail de la veille, et des échanges sur ce qui fait culture commune entre les PAEJ, ainsi que le début des réflexions pour élaborer un projet associatif.

Le **Séminaire** qui s'est tenu la veille de la Journée nationale, le 8 octobre, a regroupé les **administrateurs et les délégués régionaux ou départementaux** de l'ANPAEJ. L'objectif de cette rencontre tenait dans son titre : *Favoriser une culture commune : vers un projet associatif ?* Les participants se sont vite retrouvés sur ce qui fait commun, finalement, et peu de points ont soulevé des désaccords. Les PAEJ pratiquent l'aller-vers, sont inventifs, créatifs, afin d'être présents là où se situe la demande des jeunes, de l'entourage, de la famille. Il en ressort que les PAEJ ont besoin de réseau, d'appuis. Ils ont besoin d'être en constante complémentarité avec les autres acteurs qui s'adressent à la jeunesse afin de réaliser leurs missions. Dans le même temps, par sa structuration, ses méthodes d'accueil, d'écoute, d'accompagnement, et globalement de prévention des ruptures, le PAEJ est aussi un appui de référence pour ces partenaires.

Malgré la grande variété des structures et de leur histoire, les ateliers ont fait remonter un grand nombre d'éléments en commun. On peut expliquer cette concorde par le positionnement et les pratiques communes que les professionnels adoptent sur le terrain. Si certains de ces éléments communs font débat, ce n'est pas tant sur leur fond que sur la manière dont les contextes de travail et les choix des structures porteuses peuvent limiter leur appropriation.

Enfin les premiers jalons pour la formalisation d'un **projet associatif** de l'ANPAEJ ont été abordés lors de ce séminaire. Il en ressort que le **Projet associatif** devrait être un catalyseur pour soutenir **une culture et des pratiques communes** ; en insistant sur l'importance de la non-standardisation, pour permettre une mise en œuvre la plus adaptée aux besoins de chaque territoire.



Journée nationale des PAEJ, le 9 octobre à Paris



Séminaire ANPAEJ, le 8 octobre à Vincennes

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Plus de temps de rencontre entre PAEJ sont souhaités à l'avenir (Journées régionales, groupes de travail, webinaires...). Il a également été demandé un travail pour théoriser et conceptualiser ce qui fait la spécificité des PAEJ, de réaffirmer ce que sont nos valeurs et mieux rendre lisible notre action.

Très appréciées, trois **Journées régionales** ont eu lieu en 2024.

Pour la première fois, une journée s'est tenue pour les PAEJ des deux régions **Centre-Val de Loire et Pays de la Loire**, le 28 mai. Impulsée par l'ANPAEJ, et réalisée avec le soutien sans faille de plusieurs PAEJ et professionnels, elle a rassemblé 25 participants, issus de cinq PAEJ. Elle a permis d'insuffler une dynamique d'échanges entre les professionnels. Le but était d'aborder ce qui fait la spécificité des pratiques PAEJ, les difficultés rencontrées, dans le contexte de mise en place de la prestation de service PAEJ par les Caf, ou encore de favoriser les réflexions communes. Maïa Meunier, conseillère politiques familiales et sociales à la Cnaf, est intervenue pour présenter le référentiel des PAEJ, en insistant sur l'offre de service, et les évolutions par rapport au précédent cahier des charges. Pour apporter un regard extérieur, Daniel Coum (psychologue clinicien, psychanalyste, auteur, conférencier) a été sollicité pour intervenir sur ce qu'implique l'adolescence, pour les jeunes d'une part, mais aussi pour les parents, et également pour partager ses réflexions sur ce que pourrait être la « prévention » au sein des PAEJ.



Ateliers lors de la Journée régionale Centre - Pays de la Loire, le 28 mai à Tours

En **Bretagne**, les PAEJ se sont retrouvés les 28 et 29 novembre pour des rencontres sous un format inédit : une table ronde a été organisée sur une demi-journée. Elle était ouverte aux PAEJ, mais aussi plus largement à d'autres acteurs. Plusieurs intervenants se sont succédés pour aborder la thématique *Des vestiges de l'adolescence aux vertiges de l'âge adulte : comment les jeunes adultes aujourd'hui arrivent à se construire parmi les autres ?* : Jérôme Colin, journaliste et auteur belge, Dominique Bertinotti, femme politique et ancienne ministre déléguée à la Famille, ainsi que deux professionnelles : Sarah Haugeard et Estelle Fegar.

Par ailleurs, une journée a été consacrée aux professionnels PAEJ, pour poursuivre les temps de rencontre désormais habituels, lors d'ateliers de travail et d'échanges conviviaux. L'ANPAEJ est intervenue pour rendre compte des travaux menés nationalement en matière de plaidoyer politique, de poursuite de la dynamique associative, et pour saluer la structuration positive du réseau Breton.

**Voir le site de SeSAM Bretagne pour plus d'informations sur cette journée.**



Intervention ANPAEJ lors de la Journée régionale Bretagne, le 28 novembre à St-Brieuc

Les PAEJ des **Hauts-de-France** se sont réunis le 1<sup>er</sup> octobre pour une journée intitulée *La Santé psychique des jeunes, quelle urgence*. Les professionnels ont constaté et font face à des jeunes en situations de crises, complexes, difficile à gérer. Les PAEJ ont le sentiment que ces phénomènes sont plus accentués ces dernières années. Ces accueils, ces accompagnements prennent beaucoup de place dans les activités. Ils mobilisent du temps, des professionnels, mais aussi en termes de charge émotionnelle, et d'intensité. Cette rencontre a été l'occasion de réfléchir au retentissement sur les équipes. Ces dernières peuvent être bousculées, déstabilisées. *Comment les PAEJ peuvent répondre aux souffrances qui sont exposées avec urgence ?* En plus des ateliers d'échanges de pratiques, les professionnels ont assisté à l'intervention de David Deneufgermain, psychiatre au Centre Hospitalier de Valenciennes, autour de la souffrance psychique chez les jeunes.

Le second semestre 2024 a été l'occasion pour l'ANPAEJ de **lancer de nouvelles dynamiques régionales en vue d'organiser plus de Journées régionales en 2025** : des groupes de travail ont été constitués, composés de professionnels de terrain, de responsables, directeurs de PAEJ et de salariés de l'association nationale. Cela représente, en 2024 : trois réunions pour la région AURA, deux réunions Centre-Val de Loire - Pays de la Loire, trois réunions Grand Est, cinq réunions Occitanie et quatre réunions PACA.



Une plateforme collaborative  
au service du réseau des PAEJ

Dans le cadre de son rôle de **structuration et d'animation du réseau** national des PAEJ, l'ANPAEJ a souhaité mettre en place PAEJconnect afin de **renforcer la dynamique collective**. Cette plateforme collaborative est dédiée aux échanges entre les PAEJ et l'ANPAEJ, mais aussi entre les PAEJ eux-mêmes, à l'échelle nationale et locale.

L'outil retenu, Talkspirit, avait été **identifié à l'issue d'une analyse comparative** des outils collaboratifs menée par les PAEJ de Bretagne. Ces derniers l'avaient testé dans le cadre de l'organisation de leur Journée régionale de novembre 2024. Cet outil, 100% made in France, répond à toutes les exigences du droit européen en matière de protection des données (ISO 27001 - hébergement en France – SecNumCloud).

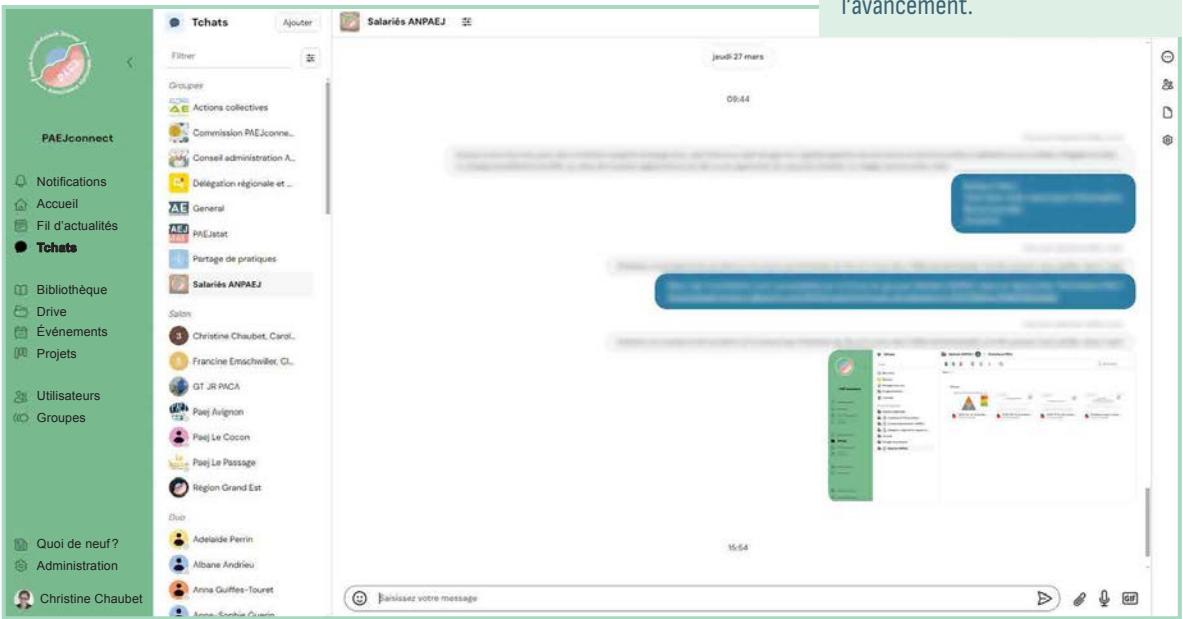
Une **commission dédiée** a été mise en place en novembre 2024. Elle réunit cinq délégués régionaux ou départementaux, les trois salariés et le président de l'ANPAEJ. Cette commission s'est tenue à un rythme bimensuel jusqu'à la fin de l'année 2024. Elle a configuré la plateforme pour l'adapter aux besoins du réseau, défini ses premiers usages et préparé son **déploiement en janvier 2025**. Une attention particulière a été portée à la possibilité de faire évoluer l'outil progressivement, selon les usages réels des membres du réseau.

Un **règlement d'utilisation** a également été rédigé afin de garantir un usage éthique de la plateforme.

**PAEJconnect** propose **plusieurs modules**, dont une page d'accueil pour relayer les actualités du réseau, ainsi qu'une bibliothèque centralisant les ressources utiles (référentiel, circulaires, lettres aux adhérents, procès verbaux, etc.).

La plateforme permet aussi la **création de groupes** géographiques et thématiques, avec plusieurs fonctionnalités :

- **un fil d'actualité et un tchat** pour initier des échanges ouverts ;
- **un espace de travail partagé** (Drive) pour co-rédiger et partager des documents ;
- **un accès à la visioconférence** pour faciliter les réunions à distance ;
- **un espace de gestion de projet** permettant d'organiser les actions sous forme de cartes de tâches à déplacer selon l'avancement.



Capture d'écran de l'interface PAEJconnect – exemple tchat



EN 2024, 126 PAEJ ONT UTILISÉ PAEJSTAT → 430 utilisateurs actifs

LES CHIFFRES SUIVANTS SONT DONC REPRÉSENTATIFS

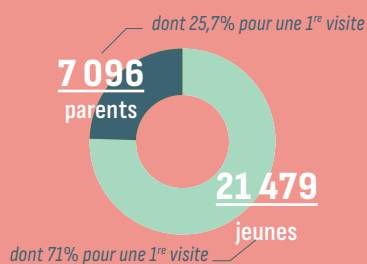
DE 62% DES PAEJ À CE JOUR RECENSÉS PAR LA CNAF



**754 LIEUX D'ACCUEILS**

+12% par rapport à 2023

NOMBRE DE JEUNES ET DE PARENTS  
REÇUS DANS LES LIEUX D'ACCUEIL  
- dans le cadre d'accueils individuels -



Un total de  
**83 138** entretiens  
+0,4% par rapport à 2023



**4 238** - 5,6%  
ACTIONS  
COLLECTIVES

ayant touché



**78 861** + 5,7%  
Jeunes  
Parents  
Professionnels



**5 654** - 7,4%  
ACTIONS  
PARTENARIALES

En 2024

**16,4**  
ans

- ÂGE -  
MOYEN

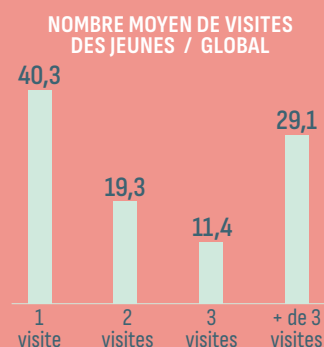
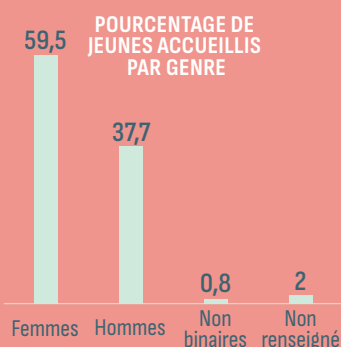
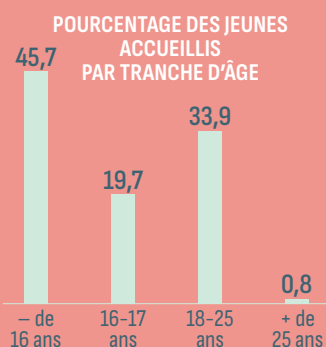
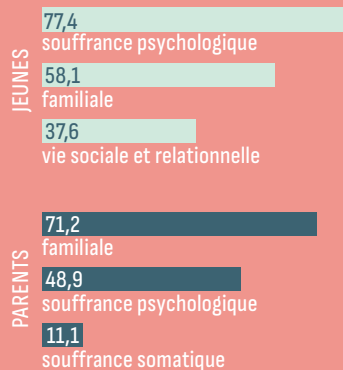
**44**  
ans

JEUNES

PARENTS

reçus dans les PAEJ

3 PROBLÉMATIQUES  
LES PLUS COURANTES  
- en % des cas -



Un investissement conséquent en temps et en expertise a été nécessaire pour intégrer de nouvelles fonctionnalités, améliorer l'ergonomie de l'outil, et répondre aux attentes exprimées par les professionnels.



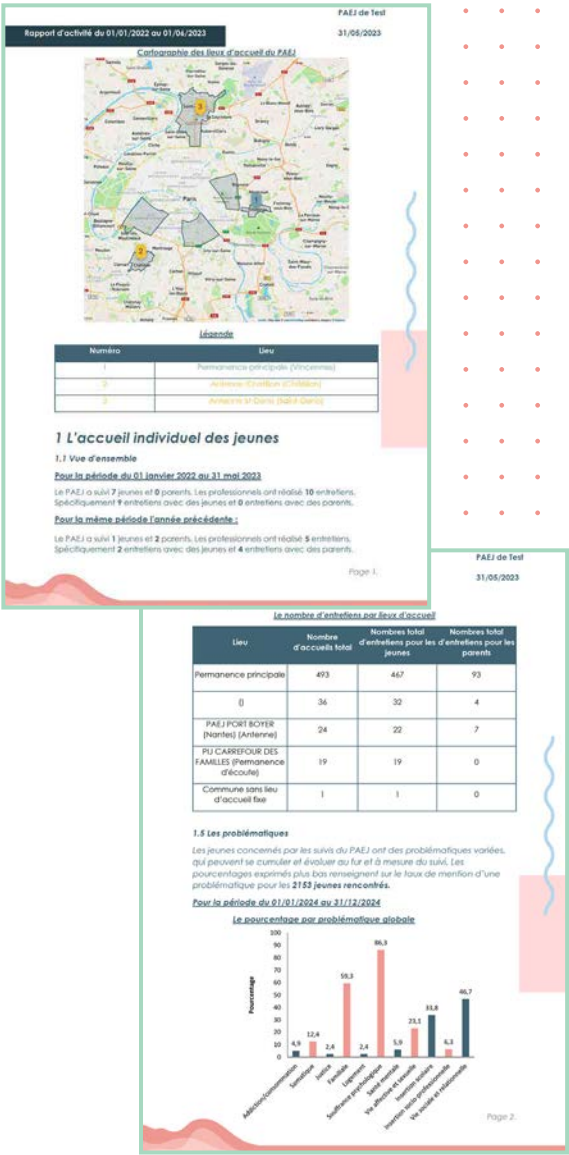
Un outil au service des acteurs de terrain et de leurs partenaires

L'année 2024 a été marquée par un travail important consacré à l'évolution de PAEJstat. Un investissement conséquent en temps et en expertise a été nécessaire pour **intégrer de nouvelles fonctionnalités, améliorer l'ergonomie de l'outil, et répondre aux attentes exprimées par les professionnels**. Ces évolutions permettent aujourd'hui un suivi plus fin de l'activité, au service de la valorisation du travail réalisé au quotidien auprès des jeunes et des partenaires.

Parmi les avancées majeures, on peut souligner les échanges menés avec la Cnaf, dans le but de mieux articuler les exigences nationales avec les réalités locales. Cette collaboration a abouti à la **création d'un rapport Caf** généré automatiquement via PAEJstat, facilitant grandement la déclaration des données sur la **plateforme AFAS**, ce qui représentera un gain de temps précieux pour les PAEJ à partir de l'exercice 2025.

**La sécurisation des données** saisies dans PAEJstat est notre préoccupation, aussi un nouveau système de sauvegardes a été mis en place : à chaud et à froid, sur des périmètres et serveurs différents pour palier une défaillance technique ou une attaque cyber informatique. Des sauvegardes complètes quotidiennes sont réalisées sur serveur interne et serveur externe, avec ensuite un archivage hebdomadaire, mensuel, puis tous les six mois. À cela s'ajoutent des sauvegardes dites « rapides », qui permettent différentes modalités de restauration des données selon les besoins.

**La commission rapport unique** s'est réunie quatre fois cette année, afin d'évaluer les mises à jour du logiciel et de faire progresser le lexique PAEJstat, outil qui permettra une lecture commune des notions utilisées dans les PAEJ. Elle se compose de trois professionnels utilisateurs de PAEJstat et de deux salariés ANPAEJ. Ces temps d'échange ont permis de faire remonter les besoins du terrain et d'adapter l'outil aux pratiques réelles des intervenants. En 2025, nous avons pour ambition de redynamiser cette commission. Elle jouera un rôle central dans l'amélioration continue de PAEJstat, afin d'en faire un outil toujours plus opérationnel, et représentatif de la diversité des actions menées par les PAEJ.



Exemple extrait d'un rapport généré dans PAEJstat

## Rendre visible et porter la parole des PAEJ, en concertation avec les acteurs jeunesse



**8** associations  
et fédérations nationales

**3 600** lieux  
d'accueil & ligne  
téléphonique ouverte  
365 jours de 9h à 23h

**+ de 785 000**  
jeunes accueilli-e-s  
et/ou accompagné-e-s

**38 000**  
professionnel-le-s  
salarié-e-s

**+ de 10 000**  
bénévoles

Les partenaires financeurs, aussi bien que les professionnels de terrain pointent le besoin constant de clarifier les complémentarités et les modalités de coopération entre les nombreux dispositifs à l'attention de la jeunesse. C'est pour cela que l'ANPAEJ maintient ses contacts et échanges avec les autres associations ou fédérations têtes de réseaux. Ils permettent une meilleure interconnaissance, et des constats souvent partagés sur les besoins des jeunes et comment s'organiser conjointement pour y répondre au mieux et en bonne intelligence.

Rappelons que l'ANPAEJ est impliquée dans le **Collectif national pour la santé des jeunes** (CNSJ), aux côtés de sept autres acteurs :

- l'Association Nationale des Maisons Des Adolescents;
- la Convention nationale des associations de protection de l'enfant;
- la Fédération Addiction;
- la Fédération des Espaces Santé Jeunes;
- la Fédération nationale des Écoles des parents et des éducateurs;
- Fil Santé Jeunes;
- l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes.

Huit séances de travail ont été organisées en visio ou en présentiel cette année. Ce sont des moments pour **améliorer l'interconnaissance** et qui permettent de **questionner et reformuler notre feuille de route commune**, sous forme de plaidoyer qui sera publiée en 2025. Parmi les thèmes abordés : la question de l'aller-vers, pour laquelle l'ANPAEJ a fait une contribution spécifique. Le CNSJ a aussi été représenté à la **Commission Promotion du bien-être mental, prévention des troubles psychiques** (janvier).

En réaction aux **Assises de la santé de l'enfant**, qui se sont tenues le 24 mai, l'ANPAEJ a cosigné avec une vingtaine d'associations une lettre ouverte réalisée à l'initiative d'UNICEF France. Publiée le 30 mai, celle-ci exprimait leur profonde inquiétude face à l'absence d'une stratégie nationale dédiée à la santé mentale des enfants et des jeunes.

**ASSISES DE LA  
SANTÉ DE L'ENFANT :  
LES ASSOCIATIONS ET  
LES PROFESSIONNELS  
TRÈS INQUIETS**

# RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATIONS

par Marc Leray, président de l'ANPAEJ

Sous réserve de validation en AGO du 03/06/2025

Après trois années «transitoires» liées au transfert du dispositif PAEJ de l'État à la Cnaf en 2021, l'année 2024 s'annonçait comme une période de transition supplémentaire nécessaire pour aborder la **grande diversité des PAEJ** historiquement structurés par des dynamiques locales conjuguant l'initiative des acteurs et les volontés politiques et institutionnelles.

Le Référentiel d'agrément et les principes de la PS PAEJ ont été diffusés en avril à l'ensemble des Caf et des PAEJ. Il a fallu **trois années d'acculturation réciproque entre la Cnaf et l'ANPAEJ** pour appréhender techniquement la spécificité des pratiques PAEJ, et ajuster des principes de financement commun à la grande diversité des situations locales. Pour les Caf qui découvraient ces textes de référence, le temps est venu d'entrer «dans le dur» de l'abord de la réalité des constructions et des équilibres locaux. En effet, les Caf sont en charge non seulement de «piloter» le dispositif, mais également de «l'inscrire» dans les champs institutionnels, financiers mais aussi parmi d'autres acteurs : SDSF et CTG notamment.

Pour les Caf, intégrer ces nouveaux textes et procédures, s'approprier les spécificités techniques et pratiques des PAEJ, prendre connaissance des équilibres locaux institutionnels et financiers, initier les principes d'un pilotage, et selon une temporalité propre à chaque Caf, instruire le projet d'agrément du PAEJ, prendra du temps. **C'est certainement en fin d'exercice 2025 que nous verrons au plan national l'aboutissement des agréments des PAEJ.**

Ce n'est pas le plan technique qui posera le plus de difficulté, car le cœur et les principes des missions sont très ancrés dans les pratiques PAEJ. Par contre, il sera plus délicat de consolider et de stabiliser le modèle économique dépendant à 50 % des cofinanceurs. Car dans la réalité, c'est plutôt 60 % qui sont à mobiliser, du fait de l'insuffisance du prix plafond de l'ETP retenu par la Cnaf. La place, l'autorité, le savoir-faire des Caf seront mis à contribution pour se faire entendre dans le concert des partenariats locaux : région, département, EPCI, communes...

Ce processus délicat, long et complexe, s'est vu **bousculé par les incidences de la dissolution de l'Assemblée nationale** et les difficultés de la recomposition politique, qui ont eu pour conséquences la succession de deux gouvernements au deuxième semestre 2024.

**Ce contexte politique a eu au moins trois conséquences défavorables pour l'ANPAEJ et les PAEJ :**

- la suspension du travail ministériel et interministériel engagé par l'ANPAEJ auprès du cabinet de Sarah El Haïry, de la DGCS et de la DIPLP ;
- l'impossibilité de faire avancer le financement du Ségur, engagement de l'État toujours pas financé, alors qu'il s'est imposé aux employeurs en deux vagues

(depuis janvier et août 2024) mettant les PAEJ en difficultés financières et/ou en risque Prud'hommal...

- la réduction des dotations de l'État aux collectivités territoriales menace directement les cofinancements indispensables au modèle économique des PAEJ.

**Un travail assidu a été mené en externe auprès de la Cnaf :**

- notes techniques, argumentaires pour les travaux interministériels : DGCS, DIPLP, DGOS, DGS, Éducation nationale... dans un contexte où simultanément se lance le processus d'agrément des projets PAEJ ; s'engage la révision du cahier des charges MDA ; se déroule l'audit de la Cour des Comptes sur les MDA sur fond de crise de la psychiatrie...
- l'intégration des nouveaux indicateurs de la Cnaf dans PAEJstat au second semestre 2024 pour une application en 2025 sur la plateforme AFAS.

**La structuration interne de l'association s'est poursuivie :**

- coordination nationale, développement des dynamiques régionales ou départementales ;
- amélioration continue de PAEJstat ;
- adoption et expérimentation d'une plateforme collaborative PAEJconnect qui sera généralisée en 2025 à l'ensemble du réseau PAEJ ;
- les premiers jalons de réflexion pour un projet associatif, sur le principe d'une co-construction avec nos adhérents.

## NOS PERSPECTIVES POUR 2025 SONT LES SUIVANTES :

- parer à l'insuffisance du financement de la Cnaf : prix plafond et taux de financement ;
- débloquer le financement de la Prime Ségur, pour les PAEJ concernés ;
- accompagner tous les PAEJ jusqu'à l'obtention de leur agrément ;
- médiatiser auprès de la Cnaf les obstacles rencontrés sur le terrain ;
- la Journée nationale et les Journées régionales ;
- la montée en charge de PAEJconnect, et l'intensification des échanges autant entre le local et l'ANPAEJ, qu'entre les PAEJ.
- la recherche de nouvelles sources de financements pour pérenniser le troisième poste de l'ANPAEJ avec l'appui d'un Diagnostic Local d'Accompagnement.

# RAPPORT FINANCIER

Adopté par l'AG du 03/06/2025

**Le bilan annuel s'établit à 646 328€.**  
**Le compte de résultat fait état d'un total de produits à 414 764 € et un total de charges à 395 440 €. Soit un excédent de 19 324 €.**

Remarque :

cette année la présentation des comptes intègre en « produits à recevoir » le montant pluriannuel (2024-2027) de la subvention Cnaf, soit 222 750 €, ce qui majore d'autant les totaux du bilan et du compte de résultat par rapport à 2023.

## En résumé :

**Salaires** : les fonds dédiés aux salaires sont mobilisés à hauteur de 43 662 € pour le financement du troisième poste (Cheffe de projets en CDD).

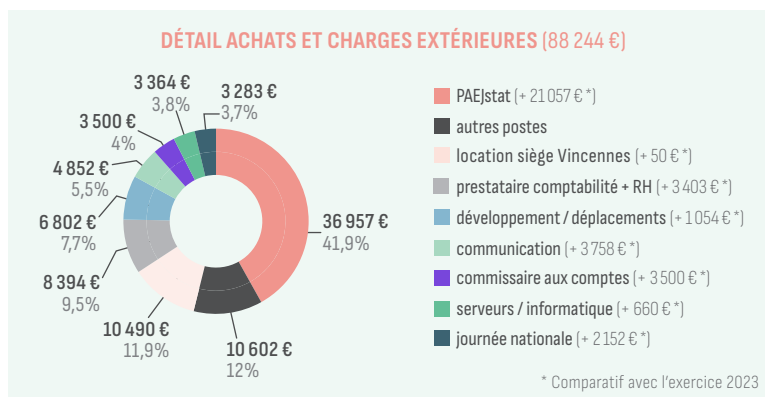
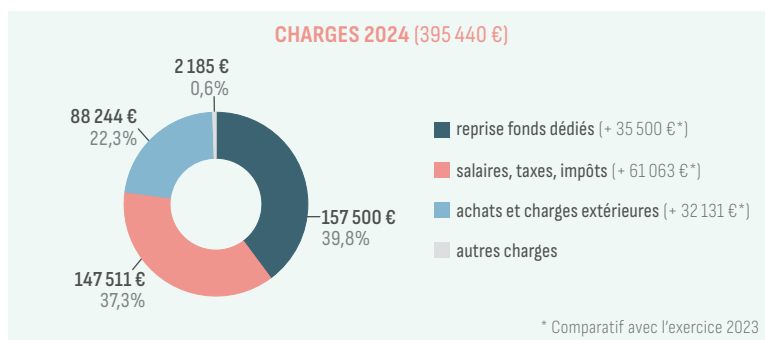
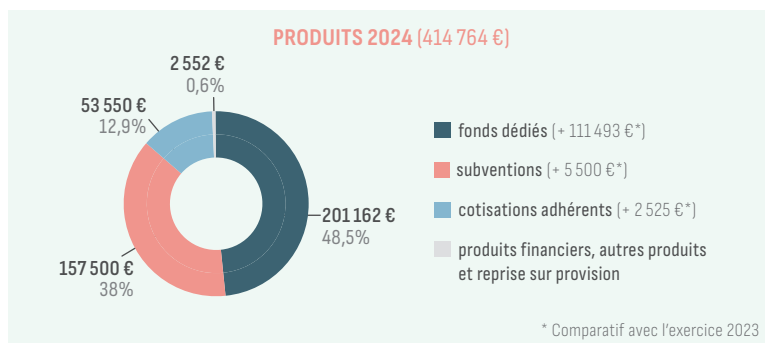
Pour rappel, en accord avec nos tutelles des fonds dédiés ont été constitués dès 2019 : pour le salaire du coordinateur national (DGCS), et pour le salaire du chargé de mission (Cnaf). En effet, les délais de notification des subventions et de recrutement d'une part, et la crise sanitaire d'autre part, ont décalé les prises de postes : au 03/02/2020 pour le coordinateur et au 18/01/2021 pour la chargée de mission.

**Principe de variation des fonds dédiés** : ces fonds dédiés sont placés en charges « report en fonds dédiés ». À la fin de chaque exercice, et par ordre d'ancienneté, ces fonds sont mobilisés en produits « utilisation de fonds dédiés » pour payer les salaires de l'année qui se clôture.

Ainsi, avec le recrutement du troisième poste le 25/09/2023, les fonds dédiés vont être soldés progressivement à l'échéance de fin 2025.

## Concernant le détail des achats et charges extérieures :

**PAEJstat** : importante évolution du système d'information liée à l'intégration des indicateurs Cnaf. Cela s'inscrit dans le contexte du nouvel outil AFAS, proposé par les Caf pour que les PAEJ disposent d'un outil unique pour renseigner l'activité, les financements, le prévisionnel, et calculer la prestation de services PAEJ.



**Autres postes** : correspond aux fournitures, documentation, assurance, rémunération intermédiaires diverses, téléphonie - internet, frais bancaires, cotisations, prestations séminaires et autres.

**Comptabilité/RH** : réévaluation des tarifs liés au volume de la gestion comptable analytique et à la gestion des ressources humaines : départ de Juliette Vachon, arrivée de Clément Le Goff, fin de CDD puis nouveau CDD de Christine Chaubet.

**Développement/déplacements** : augmentation liée à la volonté de mieux connaître les adhérents et structurer davantage la présence en régions.

**Communication** : prend en compte notamment le recours à une prestataire graphiste pour la mise en page du rapport annuel, ainsi que la création de supports divers : plaquette, kakémono...

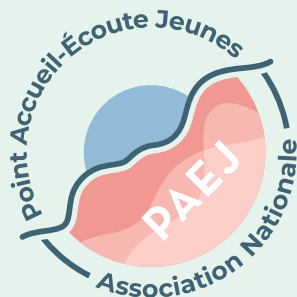
**Commissaire aux comptes** : pour la première fois, nos comptes annuels ont été certifiés par un commissaire aux comptes, car la somme des subventions perçues sur l'exercice 2024 dépasse 153 000 €.

**Serveurs / informatique** : travaux pour augmenter la capacité de stockage, le système de sauvegardes et la sécurité des données.

# SIGLES



|               |                                                                                   |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>AG(O)</b>  | : assemblée générale (ordinaire)                                                  |
| <b>ANPAEJ</b> | : association nationale des points accueil-écoute jeunes                          |
| <b>ARS</b>    | : agence régionale de santé                                                       |
| <b>AT</b>     | : antenne territorialisée (d'un PAEJ)                                             |
| <b>CA</b>     | : conseil d'administration                                                        |
| <b>CD</b>     | : coordinateur(trice) départemental(e) salarié(e)                                 |
| <b>CIPDR</b>  | : comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation |
| <b>C(n)af</b> | : caisse (nationale) des allocations familiales                                   |
| <b>CNAM</b>   | : caisse nationale de l'assurance maladie                                         |
| <b>CNSJ</b>   | : collectif national pour la santé des jeunes                                     |
| <b>CPAM</b>   | : caisse primaire d'assurance maladie                                             |
| <b>CR</b>     | : coordinateur(trice) régional(e) salarié(e)                                      |
| <b>CTG</b>    | : convention territoriale globale                                                 |
| <b>DD</b>     | : délégué(e) départemental(e) bénévole de l'ANPAEJ                                |
| <b>DGCS</b>   | : direction générale de la cohésion sociale                                       |
| <b>DGOS</b>   | : direction générale de l'offre de soins                                          |
| <b>DGS</b>    | : direction générale de la santé                                                  |
| <b>DIPLP</b>  | : délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté  |
| <b>DR</b>     | : délégué(e) régional(e) bénévole de l'ANPAEJ                                     |
| <b>EPCI</b>   | : établissements publics de coopération intercommunale                            |
| <b>ETP</b>    | : équivalent temps plein                                                          |
| <b>MDA</b>    | : maison des adolescents                                                          |
| <b>PAEJ</b>   | : point accueil-écoute jeunes                                                     |
| <b>PAP</b>    | : permanence d'accueil principal (d'un PAEJ)                                      |
| <b>PE</b>     | : permanence d'écoute (d'un PAEJ)                                                 |
| <b>PDN</b>    | : promeneurs du net                                                               |
| <b>PS</b>     | : prestation de service                                                           |
| <b>SDSF</b>   | : schéma départemental des services aux familles                                  |
| <b>SI</b>     | : système d'information                                                           |



## À propos de l'ANPAEJ, Association Nationale des Points Accueil-Écoute Jeunes

**L'ANPAEJ** est une association loi 1901. Elle anime, fédère et représente le réseau des PAEJ auprès des pouvoirs publics. Elle s'engage pour une politique ambitieuse de prévention, globale et généraliste, en faveur de la jeunesse et de son entourage. Elle mène par ailleurs des travaux de réflexion et de mise en commun de pratiques à destination des professionnels dans les territoires. Enfin, l'association a élaboré et gère deux systèmes d'information :

### **PAEJ stat**

construit par et pour les professionnels des PAEJ afin de permettre la saisie et le suivi d'activité, ainsi que la génération de rapports à l'attention des partenaires - financeurs

### **PAEJ connect**

outil collaboratif et lieu ressource pour favoriser l'interconnaissance, la communication, les échanges avec l'ANPAEJ et entre les PAEJ sur des thématiques communes, nationalement et localement.

Constitués d'équipes pluridisciplinaires, les **PAEJ** ont pour mission d'intervenir sur le lien social au point où il menace de se rompre (décrochage scolaire, lutte contre l'exclusion sociale, prévention de la radicalisation, mal-être, problèmes familiaux, addictions, harcèlement, vie amoureuse, sexualité...). Ce sont des structures d'accueil et d'écoute désinstitutionnalisées, généralistes, inconditionnelles et gratuites, permettant le repérage et l'accompagnement d'adolescents et de jeunes adultes (12 - 25 ans) confrontés à des questionnements ou difficultés spécifiques. Il s'agit autant de prévenir les ruptures que d'accompagner la réinscription sociale des jeunes et de soutenir leur entourage, grâce à des accueils physiques ou téléphoniques, un accompagnement individuel, des actions collectives et une démarche d'aller-vers (dont la présence éducative en ligne).



[www.anpaej.fr](http://www.anpaej.fr)

## Les salariés

### **CHRISTINE CHAUBET, cheffe de projets**

projets@anpaej.fr

07 45 16 90 88

### **CLÉMENT LE GOFF, chargé de mission**

animation-territoriale@anpaej.fr

06 17 44 89 52

### **MICKAËL POURTIER, coordinateur national**

coordination-nationale@anpaej.fr

06 46 39 72 16



## ANPAEJ - RAPPORT ANNUEL 2024

Directeur de la publication  
Marc Leray

Conception et coordination  
Mickaël Pourtier

Création et réalisation graphique  
Orane Preux - [www.oranepreux.net](http://www.oranepreux.net)  
(hors visuel couverture)

Crédits photographiques  
@ANPAEJ

Couverture : visuel de couverture créé  
avec l'intelligence artificielle